



DEMANDE D'INEAT DANS LE VAL DE MARNE (94) - RENTRÉE SCOLAIRE 2023
A transmettre au plus tard le VENDREDI 7 AVRIL 2023, DELAI DE RIGUEUR
Sur le portail Colibris : <https://portail-creteil.colibris.education.gouv.fr/>

NOM D'USAGE : _____ **NOM DE NAISSANCE :** _____

Prénom : _____ **Date de naissance :** _____

Adresse actuelle _____

Téléphone _____ Courriel (adresse professionnelle) : _____

Situation de famille :

Célibataire PACS Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(ve)

Nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans : _____

SITUATION ADMINISTRATIVE

Département d'origine : _____

Corps : Instituteur (trice) Professeur des écoles

Echelon au 31/08/2023 _____

Position administrative :

activité congé parental congé de longue maladie congé de longue durée

détachement depuis le _____

disponibilité depuis le _____

Département d'affectation en 2022-2023 _____

Date de titularisation en qualité d'enseignant 1er degré _____

Titres professionnels :

ASH Option : _____

CAFIPEMF spécialité : _____

Psychologue scolaire

Listes d'aptitude :

Directeur d'école

Directeur d'établissement spécialisé

A.G.S. au 31.08.2023 _____

Avez-vous participé aux opérations de permutations informatisées pour la rentrée scolaire 2023?

OUI Barème obtenu : points NON

Avez vous obtenu une promesse d'exeat à la rentrée scolaire 2022 ? OUI NON

Motif(s) : Rapprochement de conjoint Situation sociale ou médicale Autres (à motiver dans le courrier)

Qualité d'exercice souhaitée à la rentrée scolaire

temps partiel de droit : 50% 75%

temps partiel sur autorisation : 50% 75%

La circulaire « temps partiel » est téléchargeable sur le site internet de la DSDEN du Val-de-Marne :

<http://www.dsden94.ac-creteil.fr/>

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions réglementaires relatives aux mutations et m'engage en cas d'obtention de l'EXEAT et de l'INEAT à rejoindre le poste qui me sera attribué.

Date : _____

Signature du candidat :